

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi trois avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 24 mars 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
M. Ronan GILLES	donne procuration à	M. Christophe ANGOMARD
Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

01. Versement d'une contribution de solidarité au profit des victimes des séismes en Turquie-Syrie de février 2023

Monsieur DUPONT rapporte :

Les séismes de février 2023 en Turquie et Syrie sont survenus à proximité de la frontière entre la Syrie et la Turquie à partir du lundi 6 février 2023.

Le premier, d'une durée d'environ deux minutes, a atteint une magnitude de 7,8. Le second a eu lieu en Turquie, le même jour et il a atteint une magnitude de 7,5 à 7,9. Un troisième de magnitude 6,4, suivi de sa réplique de magnitude 5,8 ont eu lieu le lundi 20 février. Un quatrième séisme de magnitude 5,6 a eu lieu le lundi 27 février. Dans les semaines qui ont suivi le premier événement, des milliers de répliques ont été enregistrées.

Le bilan matériel et humain est extrêmement lourd : plus de 54 000 morts sont ainsi recensés. Des appels à la solidarité ont été lancés en faveur des régions touchées par les séismes et de nombreuses collectivités, en France et dans notre département, y ont répondu en accordant des subventions d'urgence.

La Ville d'Orvault souhaite également exprimer la solidarité des Orvaltaises et Orvaltais comme elle l'a souvent fait par le passé à l'occasion d'évènements tels que ce séisme :

- 2015 : Népal : 1 000 €
- 2015 : Vanuatu : 1 000 €
- 2016 : Equateur : 800 €
- 2018 : Indonésie : 1 000 €
- 2020 : Liban : 1 000 €
- 2021 : Haïti : 1 000 €

La Fondation Danielle MITTERRAND a relevé que les régions kurdes de Turquie et de Syrie subissaient une double peine. Alors qu'elles font partie des régions les plus touchées par les séismes, l'acheminement de l'aide y est ralenti ou empêché pour des raisons politiques. Face à cette situation, la Fondation Daniellc MITTERRAND a proposé d'orienter une partie des dons vers l'association Soleil Rouge / Roja Sor. Antenne française du réseau Croissant Rouge Kurde, c'est un partenaire de confiance aux nombreux engagements sur le terrain. Chacun des dons arrive effectivement sur le terrain pour nourrir le travail du Croissant Rouge du Kurdistan et de son réseau de partenaires fiables sur le terrain pour faire face en urgence aux besoins fondamentaux de toutes les populations dans les régions kurdes les plus délaissées par l'aide humanitaire contrôlée par les Etats.

Il est vous est donc proposé de répondre à l'appel lancé par la Fondation Danielle MITTERRAND et de voter une contribution de 1 000 € qui viendra soutenir l'action de l'association Soleil Rouge / Roja Sor.

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE VERSER** à l'association Soleil Rouge / Roja Sor, une contribution de 1 000 euros.

Les crédits seront prélevés sur le compte 04.6574.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 4 avril 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

Le secrétaire de séance

Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 04 AVR. 2023

Et par publication le : 04 AVR. 2023

